

Amap Grasse Saint-Jacques



"Nature et saveurs dans l'assiette"

SAISON ETE - AUTOMNE 2021

CONTRAT - AMAP

Début le mardi 25 mai 2021

Amapiennes, amapiens,

En ces temps de crise liée au coronavirus, nous ferons notre possible pour continuer à distribuer les produits habituels, toujours dans le respect des règles sanitaires imposées, en espérant que cette épidémie soit endiguée dans les meilleurs délais.

Voici le contrat d'engagement de l'AMAP pour la nouvelle saison d'été- automne 2021!

La saison débutera le mardi 25 Mai pour se terminer le mardi 23 novembre 2021. Les livraisons seront faites uniquement par quinzaine. Toujours le mardi à 18 heures! Sauf dispositions contraires dues à la Covid 19.

Vous retrouverez dans le contenu même du contrat nos produits habituels : des légumes, des œufs et des poulets bio, des champignons, du miel et du pain bio.

Ce sont les mêmes prix pour le panier légumes à 21 €. Il est aussi proposé un gros panier à 32 €, pour celles ou ceux qui le souhaitent, les familles nombreuses par exemple. Le contrat fruits est décalé fin juin.

Christian Bermond nous confirme une légère augmentation du prix des œufs (2,80€) et des poulets à 12 € le kg. Le contrat Poulets Bio de Callas commencera le 25 Mai avec des livraisons mensuelles. (voir contrat spécifique). Les poulets sont pesés et notés à chaque livraison, il y aura une régularisation lors de la dernière distribution.

La ferme des Maillard proposera de la génisse bio cette saison ; à réserver de préférence. Il y aura aussi leur production de saucissons et de bières.

Côté pratique : pour récupérer les contrats, nous vous procéderons de la manière suivante :

1. Vous potassez tranquillement le document de 4 pages qui se trouve en pièce jointe et vous choisissez ce que vous souhaitez commander pour cette nouvelle saison.

Vous pourrez aussi télécharger les documents sur le site : <http://grasse.amap.free.fr> .

2. Une fois votre choix réalisé, remplissez votre contrat (fichier excel) : indiquez dans les cases rouges les quantités désirées par distribution. (Ex. Mettez 1 si vous souhaitez un panier de légumes par quinzaine, 2 pour 2 paniers par quinzaine, etc.) Les calculs se font tout seul et indiquent le nombre et le montant des chèques. Vous avez aussi un fichier en pdf pour le compléter au stylo.

3. **Cotisation des adhérents** : pour l'adhésion annuelle 2021, établir un chèque de 11 € à l'ordre l'association « Les AMAP DE PROVENCE ». La Charte 2014 dont vous aurez pris connaissance en la téléchargeant sur le site : <http://grasse.amap.free.fr> fera l'objet de la remise de la carte faisant reçu de votre cotisation 2021.

4. Sortez le chéquier et c'est parti !!! Rédigez tous vos chèques (adhésion + contrat) et glissez le tout dans une enveloppe portant votre nom.

Les chèques sont remis aux producteurs au fur et à mesure de la saison. (voir calendrier en rouge).

5. **Vous nous remettez votre contrat et votre adhésion sans faute le mardi 13 avril.**

Ou alors vous les adressez aux référents par voie postale (adresses ci-dessous). Mais, pour préparer la livraison du 26 mai, il nous faut savoir la semaine avant quels sont les produits que vous avez choisis pour la saison. Donc téléphoner ou emailer.....

Attention, les places restant disponibles après le 25 mai seront proposées aux personnes sur liste d'attente. Le nombre de paniers étant limité, si vous traînez trop, vous prenez le risque de ne pas pouvoir être inscrit et commander tout ce qui vous intéresse. Ce serait dommage !!!

Merci de respecter cette procédure. Salutations amapiennes du référent, Christian

PS : Les amapiens peuvent aussi adresser leur contrat papier + chèques par voie postale :
Christian SCHAUMANN – 5 chemin de Garibondy - 06110 LE CANNET Tél : 06.16.67.82.07



"Nature et saveurs dans l'assiette"

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne de GRASSE St-Jacques

amap.grasse@gmail.com

CONTRAT D'ENGAGEMENT SAISON ÉTÉ 2021 - Du mardi 25 Mai au mardi 23 novembre 2021

Nature et Saveurs dans l'Assiette est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) du réseau des AMAP de PROVENCE (ex.Alliance Provence) créée à Grasse St-Jacques en Mai 2006, au Tignet en Juillet 2008 et au Plan de Grasse en janvier 2009. Quinze ans d'existence...

Elle est composée de consommateurs qui font le choix d'un engagement solidaire auprès de paysans.

Le présent engagement contractuel permet au producteur d'assurer à l'avance la commercialisation de ses produits et au consommateur d'obtenir un panier des produits de la ferme. L'AMAP et le producteur s'engagent dans une démarche éthique (cf. Charte 2014 à télécharger sur le site).

Fortes de ses expériences, l'association Alliance Provence devenue LES AMAP de PROVENCE Paysans Ecologistes Consommateurs, créée le 10 mai 2001, porte le projet de développement des A.M.A.P. en Région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle contribue par ses moyens de communication, d'animation et son pouvoir fédérateur à la promotion et au développement des réseaux de proximité en intervenant en tant que soutien technique auprès des consommateurs et des producteurs.

Droits et devoirs des producteurs

Les paysans fournissent la liste des produits mis à disposition et s'engagent à distribuer leurs productions selon leur planning de distribution.

Ils s'engagent à cultiver sain, dans le respect de la nature et de l'environnement, conformément à la Charte des AMAP.

Dans un souci d'information, les producteurs diffusent avec l'aide de leurs référents des notes explicatives sur leur mode de production, l'évolution de leur exploitation et la qualité des produits distribués. Ils proposent au moins une visite de leurs fermes par saison.

Les producteurs doivent souscrire une adhésion auprès des AMAP de PROVENCE.

Droits et devoirs des adhérents

Chaque consommateur membre de l'A.M.A.P. achète en début de saison une part de la production d'un ou plusieurs paysans. L'amapien s'engage à récupérer son panier à chaque distribution ou le faire récupérer par une personne de son choix en respectant le lieu et l'heure fixés ci-après. Si personne ne récupère son panier, celui-ci est considéré comme perdu pour l'amapien. Ce dernier ne pourra ni le réclamer ultérieurement, ni exiger son remboursement auprès du producteur ou du référent. Il n'est pas récupéré par le producteur : il est redistribué en fin de distribution, de préférence aux associations d'aide aux personnes en difficulté.

L'amapien participe aux distributions et à la vie de l'AMAP (animation, réunion, distributions, etc).

Les adhérents doivent souscrire une adhésion annuelle de 11 € auprès des AMAP de PROVENCE.

Après avoir rempli le présent contrat d'engagement, l'amapien le remet aux référents produit avec la totalité des paiements.

Les référents

Chaque producteur a un référent amapien. Ce dernier est bénévole au sein de l'AMAP et a pour mission d'organiser la communication entre le producteur et les amapiens : il transmet les remarques, assure le dialogue, organise des visites de l'exploitation, des réunions d'information, etc.

Le référent recense également les contrats souscrits pour son producteur par les amapiens, en organise la signature et récupère les chèques de règlement. Régulièrement, il remet au producteur les chèques correspondants à la période à venir.

Premier jour de distribution : le MARDI 25 Mai 2021

Dernier jour de distribution : le MARDI 23 Novembre 2021

Les DISTRIBUTIONS ont lieu en quinzaine le mardi de 18h00 à 18 h 45

Allée des Buis - devant le Parking de l'église Notre Dame des Chênes - St-Jacques - GRASSE

Coordinateur-Référent : Christian SCHAUMANN - chrisschau@wanadoo.fr - Tél. 06.16.67.82.07

Les produits proposés à l'AMAP



Les légumes

Producteur : Jeanne INTERRANTE-HIBERT

La production de légumes de Jeannette du domaine de Cravesan à la Roquette-sur-Siagne, provient d'une agriculture raisonnée à tendance bio, sans engrais chimiques, ni pesticides. Cette saison, nous retrouverons les fenouils, toutes sortes de salade (laitue, feuille de chêne, batavia, roquette...), les cébettes, les poivrons, les betteraves, les carottes, haricots verts, petits pois, ainsi que les courgettes rondes et niçoises et les blettes; les herbes : basilic, persil et ciboulette. Et bien sûr, la tomate : coeur de boeuf.

Comme toujours, la productrice est à votre écoute pour améliorer et diversifier autant que faire se peut et dans la logique du développement durable leur production et répondre aux besoins des consommateurs.

Il est proposé aussi un gros panier par quinzaine pour ceux qui le souhaitent.



Les œufs bio

Producteurs : Christian BERMOND

Christian est éleveur à Callas (83). Tous ses produits sont labellisés AB. Ses poules pondeuses sont élevées en libre parcours extérieur, elles pondent dans un nid et peuvent exprimer leurs comportements naturels. Elles sont nourries à l'aliment bio et soignées par homéopathie.



Les champignons -

Producteurs : Christian BOSELLI

L'exploitation de Christian se situe au Tignet, dans l'ancien tunnel du train des Pignes dont la température idéale permet une production toute l'année. Les champignons sont cultivés en bacs de fumier de cheval pasteurisé provenant de l'Oise et déjàensemencés. Au bout de 7 semaines, Christian peut commencer à ramasser les premiers "blancs" et "crème". Il propose aussi des champignons variés : pleurottes, shitaké...



Le miel

Producteur : Jean-Sébastien GROS -
Apiculteur à Mons (83)

Jean-Sébastien GROS a repris le contrat Miel suite au départ de Frédérique et Philippe, apiculteurs à St-Cézaire. Il propose en pot de 500 g uniquement du miel en plusieurs variétés : Lavande, Lavande sauvage, Provence, Forêt, Montagne, Sapin, Printemps, Châtaignier...en fonction de la production.



Les poulets bio de Callas - livrés tous les mois

Christian Bermond éleveur propose ses poulets en élevage bio à Callas dans le Var.



Le Pain BIO

proposé par Jean-Sébastien GROS de Mons (83), pain au levain artisanal, 2 variétés : pain de campagne ou pain surprise (tournesol, pavot, cézame, noix, olives, germe de blé, céréales, avoine. Egalement du pain sans gluten.

Jean-Sébastien propose également des brioches grande ou tressée, du pain d'épices et aussi de la confiture (fruit différent à chaque livraison)

D'autres produits font l'objet de contrats spécifiques pour cette saison :

Génisse Bio

(le contrat sera envoyé par mail)

Stéphane MAILLARD proposera en cours de saison une distribution de Génisse Bio cette saison. Des infos plus précises seront données bienôt. Prévision en septembre.



Saucissons et Bières

Stéphane MAILLARD proposera également du saucisson de bœuf et des bières qu'il fabrique La Storia (blanche, brune, blonde, rousse, ambrée)





"Nature et saveurs dans l'assiette"

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne - GRASSE Saint-Jacques
amap.grasse@gmail.com

Calendrier des distributions - ÉTÉ 2021

Saison Été 2021 - Du mardi 25 Mai au mardi 23 Novembre 2021

Q : Distribution Quinzaine

En rouge les dates de remise des chèques aux producteurs

DATE DES DISTRIBUTIONS	LEGUMES	FRUITS	Pain BIO	MIEL	ŒUFS BIO	POULETS BIO	CHAMPIGNONS
mardi 25 mai 2021	Q		Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 1 juin 2021							
mardi 8 juin 2021	Q		Q		Q		Q
mardi 15 juin 2021							
mardi 22 juin 2021	Q	Q	Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 29 juin 2021							
mardi 6 juillet 2021	Q	Q	Q		Q		Q
mardi 13 juillet 2021							
mardi 20 juillet 2021	Q	Q	Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 27 juillet 2021							
mardi 3 août 2021	Q	Q	Q		Q		Q
mardi 10 août 2021							
mardi 17 août 2021	Q	Q	Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 24 août 2021							
mardi 31 août 2021	Q	Q	Q		Q		Q
mardi 7 septembre 2021							
mardi 14 septembre 2021	Q	Q	Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 21 septembre 2021							
mardi 28 septembre 2021	Q	Q	Q		Q		Q
mardi 5 octobre 2021							
mardi 12 octobre 2021	Q	Q	Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 19 octobre 2021							
mardi 26 octobre 2021	Q	Q	Q		Q		Q
mardi 2 novembre 2021							
mardi 9 novembre 2021	Q	Q	Q/M	M	Q	M	Q/M
mardi 16 novembre 2021							
mardi 23 novembre 2021	Q	Q	Q		Q		Q

Fin de saison -

Totaux Distributions	14	12	14	7	14	7	14
----------------------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------	----------	-----------

Distribution tous les mardis de 18 h 00 à 18 h 45
 Devant l'Eglise Notre-Dame des Chênes - Saint-Jacques



"Nature et saveurs dans l'assiette"

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne de GRASSE St-Jacques

amap.grasse@gmail.com

CONTRAT D'ENGAGEMENT ETE 2021 - Du 25 Mai au 23 Novembre 2021

FAMILLE ADHERENTE

NOM Prénom(s) : _____

Adresse : _____

VILLE : _____ Tél : _____

Tél. 2 : _____ Courriel : _____

(* Indiquez dans les cases rouges les quantités souhaitées par distribution

LEGUMES	prix paniers	NB de distribution	Quantité	TOTAL
GROS PANIER HIVER / QUINZAINE	32,00	14		- €
			Total	- €

Etablir 4 chèques de 0,00 € au nom de HIBERT Jeanne

LEGUMES	prix paniers	NB de distribution	Quantité	TOTAL
PANIER HIVER / QUINZAINE	21,00	14		- €
			Total	- €

Etablir 3 chèques de 0,00 € au nom de HIBERT Jeanne

MIEL	prix pots	NB de distribution	Quantité	TOTAL
POT de 500 g : Lav, Prov, Print, Chât	8,50 €	2		- €
POT 500 g : Lavande sauvage et sapin	10,00 €	2		- €
POT de 1 kg : Lav, Prov, Print, Chât	15,00 €	2		- €
			Total	- €

Variétés suivant stock : Lavande, Provence, Printemps, Châtaignier

Etablir 2 chèques de 0,00 € au nom de Jean-Sébastien GROS.

FRUITS	prix paniers	NB de distribution	Quantité	TOTAL
PANIER HIVER / QUINZAINE	12,00	12		- €
La distribution des fruits commencera le 22 Juin				Total
				- €

Etablir 3 chèques de 0,00 € au nom de HIBERT Jeanne

PAIN BIO	prix paniers	NB de distribution	Quantité	TOTAL
Pain de Campagne - en Quinzaine	4,50 €	14		- €
Pain sans gluten - en Quinzaine	5,00 €	14		- €
Brioche grande (800 g) en Quinzaine	10,00 €	14		- €
Brioche tressée en Quinzaine	5,00 €	14		- €
Pain Surprise au mois	5,50 €	7		- €
Brioche grande (800 g) au mois	10,00 €	7		- €
Brioche tressée au mois	5,00 €	7		- €
Pain d'épices au mois	5,00 €	7		- €
			Total	- €

Etablir 2 chèques de 0,00 € au nom de Jean-Sébastien GROS

CHAMPIGNONS DU TIGNET	prix paniers	NB de distribution	Quantité	TOTAL
PARIS Sachet 500g QUINZ.	5,00 €	14		- €
PARIS Sachet 500g / MOIS	5,00 €	7		- €
VARIES Sachet 500g / QUINZ	10,00 €	14		- €
VARIES Sachet 500 g / MOIS	10,00 €	7		- €
			Total	- €

Etablir 2 chèques de 0,00 € au nom de Christian BOSELLI.

ŒUFS BIO	prix paniers	NB de distribution	Quantité	TOTAL
Boîte de 6 œufs / QUINZAINE	2,80 €	14		- €
			Total	- €

Etablir 2 chèques de 0,00 € au nom de Christian BERMOND

POULETS BIO	prix colis	NB de distribution	Quantité	TOTAL
Poids de 1,7 kg environ	20,00 €	7		- €
Livraisons mensuelles voir calendrier				Total
Les colis sont pesés et notés à chaque livraison et une régularisation sera faite lors de la dernière distribution				- €

Etablir 3 chèques de 0,00 € au nom de Christian BERMOND

Dates de livraison : les mardis par quinzaine du 25 Mai au 23 Novembre 2021 - entre 18 h et 18 h 45 -

Les parties attestent avoir pris connaissance des principes de fonctionnement de l'AMAP de Grasse St-Jacques "Nature et Saveurs dans l'Assiette" et s'engagent à les respecter.

Signature du consommateur :

Signatures des producteurs :

N.B. Le présent contrat ne peut en aucun cas être reconduit automatiquement en fin de saison. Le consommateur devra faire la démarche de renouveler son engagement pour la saison suivante.



"Nature et saveurs dans l'assiette"

Amap de Grasse/ Saint-Jacques – Eglise ND Chênes

Contrat d'engagement Poulets Bio de la Ferme de Callas – Saison ETE 2021

Le présent contrat est passé entre :

L'Adhérent: Mme, Melle, M. :.....

Adresse :

Tél. : Courriel :

et le Producteur: Christian BERMOND, La Ferme de Callas RD 562 à 83830 CALLAS
06.86.89.81.37 ou 06.35.39.78.45- bermondchristian@hotmail.com

Nom de l'exploitation: La Ferme de Callas

Situation: VAR (83)

Production: Elevage fermier de poulet de chair. Bio

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement de poulets **livrés uniquement sur l'Amap de Saint-Jacques**.

Le Producteur s'engage:

- à livrer personnellement, en un lieu, un jour et un horaire déterminé par l'association, les poulets produits par ses soins,
- à informer à la demande, sur le lieu de livraison, l'Adhérent sur son savoir-faire, pratiques et contraintes
- en cas de météo défavorable, empêchant la livraison des poulets, à reporter celle-ci à une autre date ou à livrer une quantité supérieure en cours de saison
- à conserver un mode de production respectueux de l'environnement et conforme à la Charte des AMAP,
- à encaisser chaque chèque de paiement en début de mois (les mois d'encaissements définis à l'avance)
- à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association

L'Adhérent s'engage :

- à venir prendre ou faire prendre, en un lieu, un jour et un horaire déterminés par l'association, les poulets
 - à remettre au référent, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre de «**Christian Bermond**»
 - à prévenir l'association et le producteur au moins un mois à l'avance lors d'un abandon de contrat ou du départ définitif de l'association
 - à accepter les aléas de la production sur la nature ou la quantité,
 - à respecter les principes de la Charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association
- En cas de non respect d'une de ces clauses le contrat pourra être résilié.

L'éleveur vous propose 1 livraison par mois : les mardis suivant calendrier.

POULETS DE CALLAS	prix unitaire	NB de distribution	Quantité	TOTAL
Poulet moyen d'environ 1,6/7 kg à 12 € le kg	20 €	7	1	140 €
Calcul pour 1 poulet/7livraisons = 140 € Multiplier par la quantité souhaitée pour plusieurs poulets			Total	140 €
Etablir 3 chèques : 47+ 47 + 46 €		au nom de Christian BERMOND		

NB : tous les colis seront pesés et notés et l'éleveur fera une régularisation lors de la dernière livraison.

L'association a pour rôle d'assurer le bon fonctionnement du présent contrat mais ne peut être tenue responsable en cas de dysfonctionnement.

Fait le :

A :

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :



"Nature et saveurs dans l'assiette"

AMAP - GRASSE Saint-Jacques
amap.grasse@gmail.com

Calendrier/distributions - ÉTÉ 2021

Saison Été 2021 - Du mardi 25 Mai au mardi 23 Novembre 2021

M : tous les mois

En rouge les dates de remise des chèques à l'éleveur

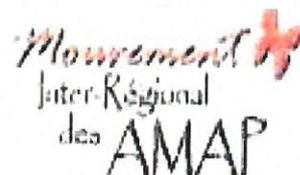
DATE DES DISTRIBUTIONS ÉTÉ 2021	POULETS
mardi 25 mai 2021	M
mardi 1 juin 2021	
mardi 8 juin 2021	
mardi 15 juin 2021	
mardi 22 juin 2021	M
mardi 29 juin 2021	
mardi 6 juillet 2021	
mardi 13 juillet 2021	
mardi 20 juillet 2021	M
mardi 27 juillet 2021	
mardi 3 août 2021	
mardi 10 août 2021	
mardi 17 août 2021	M
mardi 24 août 2021	
mardi 31 août 2021	
mardi 7 septembre 2021	
mardi 14 septembre 2021	M
mardi 21 septembre 2021	
mardi 28 septembre 2021	
mardi 5 octobre 2021	
mardi 12 octobre 2021	M
mardi 19 octobre 2021	
mardi 26 octobre 2021	
mardi 2 novembre 2021	
mardi 9 novembre 2021	M
mardi 16 novembre 2021	
mardi 23 novembre 2021	
Fin de saison -	
Totaux Distributions	7



"Nature et saveurs dans l'assiette"

Réseau Les Amap de Provence
Amap de Grasse/Saint-Jacques
Distribution Allée des Buis ND des Chênes

LES AMAP DE PROVENCE
2, avenue Lt/Colonel Noël Reynaud
13660 ORGON



ADHESION ANNEE 2021

J'adhère à la section « Les AMAP de PROVENCE, Réseau Régional des AMAP »
Ainsi qu'à la CHARTE des AMAP 2014, ses valeurs et son éthique.

RECU ADHERANT

Cotisation Annuelle 2021 : 11 €

Nom : _____

Prénom : _____

AMAP de : Nature et Saveurs dans l'assiette -

Antenne Grasse - Saint-Jacques

Chèque à l'ordre de : Les Amap de Provence

Le référent